



Mot du Maire:

A l'attention des jeunes:

Je m'adresse à toi car tu es âgé entre 10 et 14 ans (CM2, 6ème, 5ème, et 4ème) et tu as certainement des envies, des besoins, des idées à proposer pour faire vivre notre commune !

Le conseil municipal de Meroux-Moval et la commission jeunesse souhaitent poursuivre le projet du conseil municipal des jeunes (CMJ).

Nous avons donc besoin de toi, de tes projets pour faire évoluer notre village tous ensemble.

Les objectifs du CMJ sont multiples :

- Apprendre la vie citoyenne et démocratique
- Connaitre le fonctionnement de notre commune
- Dialoguer avec les élus
- Développer des rencontres intergénérationnelles et solidaires
- Réaliser des projets sur différents thèmes proposés par les jeunes

Je serais donc ravi de t'accueillir au sein du CMJ pour vivre cette nouvelle et belle expérience.

Stéphane Guyod
Maire de Meroux-Moval



Tu as envie de proposer
tes idées,
concevoir des projets,
participer à la vie du village...
Rejoins le CMJ !



PROJETS

VILLAGE

ENGAGEMENT

RICHESSSE

PARTAGE

IDÉES

ECHANGES

SOLIDARITÉ



Tu es élève en classes de CM2 à la 4ème
Tu habites à Meroux-Moval (ou tu as fréquenté l'école du Vieux Tilleul)
Tu t'intéresses à la vie de ton village?
Alors deviens jeune conseiller(e) municipal(e) de Meroux-Moval!



Le CMJ t'offre la possibilité de:

- Donner ton avis sur les sujets dont tu as envie de parler
- Être à l'écoute des demandes de tes camarades
- Représenter les jeunes du village
- Proposer et réaliser des actions et des projets utiles à tous
- Être en lien et travailler avec les élus locaux
- Apprendre les fondements de la citoyenneté (civisme, solidarité...), et le fonctionnement d'une mairie



- Tu seras élu pour un mandat de 2 ans, renouvelable.
- Tu participeras à des rencontres mensuelles, encadrées par des conseillers municipaux, pour proposer tes idées sur des sujets qui motivent.
- Ces projets validés par le CMJ seront ensuite présentés devant le conseil municipal adulte

Contact:

Mairie de Meroux-Moval

03 84 56 04 30

Mmes Richert Jessica, conseillère municipale
délégée à la jeunesse, et Dubost Noémie, Adjointe
au maire en charge de la jeunesse, de l'action sociale
et de la solidarité intergénérationnelle
cmj@meroux-moval.fr



Mot du Maire:

A l'attention des parents:

La jeunesse est une richesse car elle est l'avenir.

Le Conseil Municipal des Jeunes arrive à échéance de son mandat en fin d'année.

Il est important d'associer nos jeunes dans une démarche participative et citoyenne, de les impliquer dans le fonctionnement de notre village et d'instaurer une instance de dialogue avec eux.

La continuité du CMJ est un moyen de faire entendre leurs voix et de nous permettre de mieux répondre à leurs attentes. Il doit être un lieu d'expression, de création d'actions démocratiques et intergénérationnelles, de respect et d'écoute.

Les jeunes deviennent ainsi acteurs à part entière de la vie de notre village.

Il n'existe aucun cadre juridique qui régit ces instances participatives. Seuls deux textes de référence permettent de leur donner toute légitimité :

- La convention internationale des Droits de l'Enfant (articles 12/13/14/15)
- La chartre Européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

Sa création et son fonctionnement relèvent donc de plein droit de l'autorité municipale dans le respect des valeurs de la République et des principes fondamentaux de non-discrimination et de laïcité.

La vision nouvelle des jeunes, leur implication et leur dynamisme sont autant d'atouts à mettre au service de notre commune.

Nous comptons donc sur la motivation de chacun pour construire ensemble l'avenir de Meroux-Moval.

Stéphane Guyod
Maire de Meroux-Moval